



Une association pour  
**ré-agir** au féminin

**Les enjeux du prochain G7 : quelle dynamique mondiale  
pour l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes et des filles  
Délégation des droits des femmes du Sénat, 20 juin 2019  
Les enjeux actuels d'une diplomatie féministe  
Michèle Vianès, Présidente de regards de femmes**

Nous venons d'entendre les représentantes et représentants des trois parties prenantes pour la mise en place lors du G7 d'une **dynamique mondiale en faveur de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes et des filles** c'est-à-dire d'une diplomatie féministe.

Comme cela vient d'être dit les journées du 9 et 10 mai ont permis échanges, rencontres, partage. Je voudrais simplement évoquer, parmi les membres de la société civile présentes :

- Les japonaises Elles ont rappelé le patriarcat théocratique de leur pays. Ce qui n'est pas étonnant le bouddhisme est une grande école de misogynie, Bouddha s'il apparaît en tant qu'homme ou animal dans ses vies antérieures, n'apparaît jamais sous forme féminine.
- Les Américaines Elles ont fait part de leur inquiétude et de leur dilemme par rapport à leur engagement pour le prochain G7 qui sera présidé par les USA,
- Les Canadiennes Elles ont invité, entre autres une femme autochtone. Comme chaque fois que nous les rencontrons leur témoignage est bouleversant : enlevée de la réserve à sa famille dès l'âge de 3 ans, d'orphelinat en famille d'accueil où elle a subi toutes les formes de violences, renvoyée dans la « réserve » à l'âge de 17 ans alors qu'elle ne connaissait ni la langue, ni les modes de survie

Et évidemment les nombreuses jeunes femmes leaders d'Afrique de l'Ouest ; Elles sont intervenues, avec énergie et détermination, pour présenter leurs actions dans leurs pays respectifs pour les droits reproductifs et sexuels, l'éducation des filles, le travail décent, contre les traditions néfastes, mariages précoces et mutilations sexuelles féminines, etc.

En introduction, j'insiste également sur le fait que les associations membres du Women7 avons obtenu que les droits des femmes soient inclus dans toutes les réunions interministérielles préparatoires au G7. Le comité de pilotage a pu adresser des recommandations spécifiques pour chacune d'elles et souhaite en faire de même pour celle concernant l'économie et les finances.

Mais je noterai l'absence de deux questions fondamentales de la diplomatie féministe. Dans les recommandations du comité de pilotage du Women 7 l'absence de référence aux centaines de millions de femmes et de filles, dépourvues du droit le plus

fondamental, celui qui permet l'accès à tous les autres droits l'identité juridique. Et l'absence de consensus des ministres des droits des femmes du G7 sur les DRS.

### 1- L'importance capitale de l'enregistrement des faits d'état civil (naissances, mariages, décès)

Pour avoir des droits, il faut être sujet de droit.

Pour que les femmes comptent, elles doivent avoir été déclarées à la naissance, or 2 enfants sur 3 nés en milieu rural ne sont pas déclarés à la naissance, plus d'1,1 milliard de personnes n'ont pas d'identité juridique. La majorité sont des femmes. La banque mondiale est enfin en train de produire des statistiques genrées, dans certains pays les femmes forment la quasi-totalité des personnes sans état civil.

Sans identité juridique, les filles et les femmes ne peuvent pas avoir accès à la scolarité, aux soins de santé, aux programmes de développement, à l'ouverture d'un compte en banque, à l'obtention d'un passeport ou d'un téléphone portable, au droit d'être électrice ou éligible L'enregistrement des naissances est indispensable pour avoir accès à la vie sociale, culturelle et politique de son pays.

L'absence de documents personnels d'identité empêche également de lutter contre les mariages précoces et de protéger les femmes et les filles de toutes les formes de trafics., des déplacements forcés, de l'apatridie. Elles sont les premières victimes des violences sexuelles, des trafics d'organes, du travail forcé.

Regards de femmes s'est impliquée sur ce déni de droit il y a une dizaine d'années, lorsqu'il a été patent que les Objectifs du millénaire de développement ne seraient pas atteints. En s'interrogeant sur les obstacles, nous avons été confrontées à la question de la non-déclaration de naissances des enfants. Parmi les motifs, l'incapacité pour les femmes de déclarer la naissance de leurs enfants, que ce soit pour des raisons politiques -minorités ethniques, économiques et géographiques, -pauvreté et éloignement des centres d'enregistrement de l'état civil- et patriarcale si le père seul peut déclarer la naissance de l'enfant et l'interdiction pour les mères célibataires.

Aussi, nous avons souhaité inscrire cette question dans l'agenda des droits des femmes pour que les femmes, quel que soit leur statut matrimonial, puisse déclarer la naissance de leurs enfants. Nos activités de plaidoyer ont tout de suite été relayées par ONU Femmes, d'abord Lakshmi Puri, directrice exécutive adjointe puis par Yannick Glémarec.

En mars dernier, lors de son discours d'ouverture de la CSW63 Phumzile Mlambo Ngunka a souligné la nécessité de la déclaration des naissances pour atteindre l'égalité femmes-hommes. Les conclusions agréées, précisément défendues par l'Ambassadeur de France François Delattre et notre négociateur Raphaël Dang, ont insisté sur le rôle vital des documents d'état civil : *« toutes ces personnes sans déclaration de naissance peuvent être plus vulnérables à la marginalisation, à l'exclusion, à la discrimination, à la violence, à l'apatridie, à l'exploitation et à la maltraitance,(art.25) »*

La sénatrice Claudine Lepage, au Sénat et à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, agit pour sensibiliser les parlementaires sur l'importance de la déclaration des faits d'état civil pour la gouvernance d'un pays.

Mais ce déni de droits reste largement méconnu et nous poursuivons nos actions de sensibilisation des États et d'information des populations via notre plateforme [www.etatcivil.pw](http://www.etatcivil.pw). Et par les réunions internationales que nous organisons. Aussi j'ai le plaisir de vous annoncer que le comité de pilotage du Women 7 soutient celle que nous organisons à l'ONU Genève, le 11 novembre autour du documentaire « Les enfants fantômes un défi pour l'Afrique ». Des jeunes leaders du Bénin, de Guinée et de Mauritanie, présentes lors du Women7, exposeront les problèmes rencontrés par les femmes et les filles de leur pays dépourvues de documents d'état civil.

## **2- Les droits reproductifs et sexuels**

Il est regrettable qu'un consensus n'ait pas pu être obtenu sur la question fondamentale des droits reproductifs et sexuels entre les ministres des droits des femmes et les représentant·es des États du G7 lors de la ministérielle Droits des femmes, alors que les droits reproductifs et sexuels sont un aspect important de la diplomatie féministe de la France, à l'ONU. Vous n'avez pas oublié le discours de notre Ambassadeur François Delattre devant le Conseil de sécurité déclarant « *intolérable que les femmes et les filles que le droit d'avoir le choix d'interrompre leur grossesse ne soit pas reconnu aux femmes et aux filles qui ont subi des violences sexuelles en temps de conflit.* »

Inutile de rappeler devant vous que les femmes recourent à l'avortement qu'il soit légal et sécurisé ou interdit, que ce sont les femmes qui n'ont pas les moyens financiers de se rendre à l'étranger pour avoir accès à un avortement sécurisé qui font partie de celles qui meurent toutes les 9 minutes ou qui restent handicapées.

Mais je voudrais insister sur un autre aspect de la position des USA et de leur diplomatie machiste.

Depuis 2017, Donald Trump a mis en place une politique étrangère américaine consistant à ne pas financer les organisations internationales qui fournissent des informations sur l'avortement et la régulation des naissances, tel le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Ce fonds est destiné à la planification familiale et aux soins apportés aux mères et à leurs enfants dans plus de 150 pays.

L'absence de financement inclut les programmes d'éducation, s'il est fait référence à l'éducation sexuelle ! Résultat : pour pouvoir bénéficier des subsides américains, un grand nombre d'associations internationales ou locales ne font plus référence à l'éducation sexuelle des filles et des garçons.

Or aujourd'hui, les menstrues apparaissant de plus en plus tôt, les grossesses précoces se multiplient dès l'école primaire, les fillettes étant « enceintes » par leurs enseignants mais également par leur camarade de classe. Les garçons continuent à aller à l'école, pas les filles ! L'éducation sexuelle pour les filles comme pour les garçons est indispensable, c'est une question de survie.

Que les femmes restent assignées au biologique ou risquent leur santé ne gêne pas les machocrates. Ils et elles ne supportent pas que les femmes aient la maîtrise de leur fécondité, et par conséquent puissent décider de leurs activités professionnelles, sociales, politiques.

Les alliances à l'ONU et dans les instances internationales entre les extrémistes politiques et religieux contre les droits des femmes sont de plus en plus prégnantes.

Cette mondialisation de la réaction s'appuie sur un retour aux traditions et coutumes patriarcales (contraire à la Convention CEDEF/CEDAW), à la séparation des femmes selon leurs origines.

La réponse réside dans l'affirmation de l'universalité des droits humains des femmes. L'universalité des droits est le critère permettant de mesurer le respect des droits, la jouissance des droits et leur indivisibilité.

La diplomatie féministe, c'est l'application de la maxime de Condorcet « Ou toutes les femmes ont les mêmes droits ou aucune n'a de droit et celui ou celle qui vote contre les droits humains des femmes a dès lors perdu les siens. »